



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/276

Exonération des droits d'entrée au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à l'occasion de la Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France, le dimanche 20 juillet 2014, et de la commémoration du 70e anniversaire de la libération de Lyon, le 3 septembre 2014.

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 7 JUILLET 2014**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 JUILLET 2014

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : M. CUCHERAT Yann

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2014/276 - EXONERATION DES DROITS D'ENTREE AU CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION A L'OCCASION DE LA JOURNEE A LA MEMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISEMITES DE L'ETAT FRANÇAIS ET D'HOMMAGE AUX JUSTES DE FRANCE, LE DIMANCHE 20 JUILLET 2014, ET DE LA COMMEMORATION DU 70E ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE LYON, LE 3 SEPTEMBRE 2014. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En application de la loi n° 2000-644 du 10 juillet 2000, une journée nationale est organisée en mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et en hommage aux « Justes » de France.

Cette commémoration répond au souhait exprimé par la communauté juive, ainsi que par de nombreuses personnalités françaises, de voir reconnaître officiellement la responsabilité du régime de Vichy dans les persécutions et les crimes contre les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-45).

Le 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver (16 juillet 1942), est retenu pour cette commémoration si ce jour est un dimanche, sinon celle-ci a lieu le dimanche suivant.

La cérémonie a lieu chaque année dans la cour du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation. En 2014, cette journée aura donc lieu le dimanche 20 juillet.

Le 3 septembre 2014, la Ville de Lyon commémorera le 70<sup>e</sup> anniversaire de sa libération.

A ces occasions, l'entrée du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation sera gratuite pour l'ensemble des visiteurs.

Vu la loi n° 2000-644 du 10 juillet 2000 ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

L'entrée au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation sera gratuite le dimanche 20 juillet 2014 à l'occasion de la Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France et le mercredi 3 septembre 2014 à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN